

Claude Gauvard (dir.)

Appartenances et pratiques des réseaux

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Introduction

Conférence introductive, 140e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Réseaux et société » (Reims, 27 avril-2 mai 2015)

Claude Gauvard

DOI : 10.4000/books.cths.2393
Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2017
Date de mise en ligne : 13 novembre 2018
Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques
EAN électronique : 9782735508730

OpenEdition Books

http://books.openedition.org

Référence électronique
GAUVARD, Claude. *Introduction : Conférence introductive, 140e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Réseaux et société » (Reims, 27 avril-2 mai 2015)* In : *Appartenances et pratiques des réseaux* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017 (généré le 08 septembre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/cths/2393>. ISBN : 9782735508730. DOI : https://doi.org/10.4000/books.cths.2393.

Conférence introductive, 140e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Réseaux et société » (Reims, 27 avril-2 mai 2015)

Claude GAUVARD
Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge
Université Panthéon-Sorbonne

Alors que s'ouvre ce congrès, je suis très honorée de parler au nom de la Section d'histoire et philologie des civilisations médiévales, en essayant de montrer que le CTHS est à la pointe de la recherche, et je remercie son Président, Dominique Poulot, ainsi que le Président de la Section d'histoire et philologie des civilisations médiévales, Patrick Corbet, de la confiance qu'ils m'ont faite. Il s'agit en effet d'analyser pourquoi les études qui sont réunies ici contribuent à la réflexion scientifique et pourquoi ces rencontres annuelles sont indispensables[1].

Le thème retenu, « Réseaux et Société », est au cœur des questions que se posent actuellement les sciences humaines et en particulier l'Histoire, sur la façon d'appréhender la société dans sa constitution et son évolution. Souvent employé de façon vague, voire galvaudée, le concept de réseau mérite d'être défini de façon plus serrée, et c'est l'un des principaux buts de cette rencontre. Il ne s'agit pas de se borner à une description des formes prises par les réseaux à un moment donné de l'histoire, mais de comprendre en quoi et comment ils sont constitutifs de la société[2]. Le terme « réseau » est ici volontairement mis au pluriel et doit être étudié dans ses rapports à la société, considérée à l'inverse comme une entité. Les réseaux sont-ils ou non hiérarchisés, infinis ou limités, contraignants ou stimulants pour les individus qui la composent ? Le congrès d'un organisme comme le CTHS qui regroupe justement les sociétés savantes et le savoir en un complexe réticulé, paraît un lieu particulièrement bien venu pour en traiter. Encore faut-il, pour commencer, tenter de comprendre pourquoi cette interrogation est d'actualité et en quoi elle concerne le renouvellement des sciences humaines. Autrement dit, quels regards nouveaux ont conduit les études historiques à prendre en compte la notion de réseau pour définir la société ? C'est la question que je poserai en premier lieu avant de décrire rapidement les moyens techniques qui ont pu être mis à la disposition de ces nouvelles recherches et de prendre quelques exemples, empruntés essentiellement à la société médiévale, pour illustrer la façon dont les réseaux peuvent structurer ou déstructurer la société.

1. La situation du CTHS était alors particulièrement menacée. Au moment de cette édition, les problèmes semblent fort heureusement en voie de résolution.
2. Sur les difficultés d'une telle approche, voir l'article fondateur de Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52/2, 2005, p. 88-112.

Des regards nouveaux

Le terme réseau est fort ancien puisqu'il apparaît dès le XII^e^ siècle sous la forme de « resel » pour désigner un petit filet utile à chasse ou à la pêche. C'est encore en ce sens qu'il est utilisé au XVII^e^ siècle, tandis qu'il sert aussi à nommer une partie de la coiffe des femmes, la résille. Au siècle suivant, le mot est adopté par les tisserands pour qualifier l'entrecroisement des fibres. Il passe en même temps de la métaphore textile à la métaphore médicale et désigne l'appareil sanguin ou le système nerveux. S'ajoute, au milieu du XIX^e^ siècle, un certain nombre de définitions topographiques qui s'appliquent aux routes et aux chemins de fer, à l'eau, aux égouts, au téléphone, à l'information, etc. Avec les géographes, le réseau devient une affaire de tracés et de cartes. Il peut être théorisé par des graphes, modélisé par des formes. Entrelacement, contrôle, circulation, topologie entrent donc dans la définition des réseaux auxquels ces usages métaphoriques attribuent un grand pouvoir de suggestion. Mais il revient aux sciences sociales de les avoir transformés en un usage analytique et d'avoir élaboré une définition opératoire de la notion de réseau, avec principes méthodologiques et indicateurs spécifiques. Rappelons qu'en 1954, John Arundel Barnes est le premier sociologue à avoir théorisé l'existence des réseaux en rapport avec la société, dans un article qui fait toujours référence, où il les définit sous le nom de *networks*[3]. Remettant en cause le primat de l'analyse de la société selon le principe des classes, il entend décrire concrètement les relations d'un individu à un autre en mesurant la distance et le nombre d'intermédiaires qui les séparent. Selon ce système, aucun réseau social n'est clos et, par nature, il reste incomplet. Actuellement, les sociologues utilisent largement la notion de « réseaux sociaux », dans deux directions. La première porte sur le devenir du capitalisme, comme le font Luc Boltanski et Eve Chiapello quand ils décrivent les réseaux comme la pierre angulaire de son évolution : la société et surtout ses chefs sont devenus des consommateurs de connexions qui servent à légitimer ce que ces auteurs appellent la « cité par projets » que prendrait la forme actuelle du capitalisme[4]. La seconde approche privilégie les technologies de l'information et surtout les liens créés par le web (facebook, etc.) pour définir la société en réseaux, comme le montrent les travaux de Manuel Castells sur les rapports entre les réseaux sociaux et la vie politique et économique, en particulier en ville[5].

En étudiant les rapports entre réseaux et société, les sciences humaines sont donc largement débitrices des sciences sociales, mais ce transfert conceptuel est aussi fondé sur deux autres supports d'analyse, eux aussi empruntés à la sociologie, que sont la notion d'« acteurs sociaux » et celle de « circulation »[6].

Les acteurs sociaux

En utilisant la notion d'acteurs sociaux, l'historien choisit d'étudier la société dans ses composantes les plus basiques. L'idée est que les hommes et les femmes qui vivent en société, quelle que soit leur position sociale, sont dotés d'une large capacité d'action aux effets divers et qu'ils sont capables d'inventer des stratégies. Ce sont ces trajectoires qui doivent être décrites par l'historien, voire décryptées dans la mesure où elles sont plus ou moins conscientes. Or ces trajectoires s'inscrivent dans des réseaux selon les différentes facettes des identités sociales concernées.

3. J. A. Barnes, « Class and Committies in a Norwegian Island Parish », *Human relations*, 1954, p. 39-58.
4. L. Boltanski et E. Chiapello, *« Nouveaux millénaire, Défis libertaires ». Le nouvel esprit du Capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
5. M. Castells, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.
6. Sur l'emploi de ces deux notions par l'historien, voir les entrées rédigées par Claire Judde de la Rivière, « Acteurs sociaux » et Dominique Margairaz, « circulation (s) » dans *Le dictionnaire de l'historien*, C. Gauvard et J.-F. Sirinelli (dir.), Paris, PUF, 2015.

Autrement dit, cette façon d'appréhender l'histoire sociale rompt en grande partie avec l'approche traditionnelle qui oppose les structures à la conjoncture et celle qui divise la société en classes sociales. En même temps, une large place est faite à ce que l'on peut appeler le monde d'en bas.
Largement ouverte dès 1963 en Angleterre par les recherches d'Edward Palmer Thompson, cette analyse ne s'est vulgarisée en France que beaucoup plus tard, à la suite des travaux de Bernard Lepetit[7]. Il en résulte désormais une différence fondamentale, à savoir que la société est conçue, d'une part, comme le résultat d'actions individuelles ou collectives, et, d'autre part, comme celui de leurs interactions grâce aux liens que les acteurs sociaux nouent les uns avec les autres. Dans ces conditions, il n'existe pas d'essence sociale qui préexiste à l'action et la société est indissociable de ses composantes. C'est ce que démontreront de nombreux exposés lors de cette rencontre rémoise.

L'homme est donc avant tout un homme de réseaux. Cette affirmation n'avait pas échappé à Marc Bloch : l'homme médiéval qu'il décrit dans la *Société féodale* ne peut pas vivre seul. Effectivement, et de ce fait, il est inséré dans des réseaux multiples qui structurent sa vie. Ce sont, fondamentalement, les réseaux de parenté et d'alliance – le sang et le mariage – mais aussi l'amitié et le compagnonnage : il suffit de faire un bout de route ensemble pour que celui qui vous accompagne ait des devoirs de solidarité envers vous, le tout dans un cercle géographique restreint. En étudiant la criminalité médiévale, j'ai pu mesurer, au sens propre, ces vies ordinaires qui se déroulent à petits pas : au-delà d'un cercle dépassant les trente kilomètres, l'individu se sent seul et perdu. Personne ne peut le défendre et par conséquent le venger. Cet horizon limité est celui des réseaux de connaissance de l'homme ordinaire, habitant de la ville comme de la campagne. Cela ne signifie pas que ce maillage soit strictement bénéfique pour l'individu concerné.
Face à ses « bienveillants » qui le défendent et le protègent en cas de besoin, se dresse le groupe de ses « malveillants », tout aussi structuré. Structuré par des rites connus de tous, des contrats tacites qui se traduisent par le fait de manger et de boire ensemble ou, à l'inverse, de « froisser le verre » pour marquer la haine qui dégénère éventuellement en rixe, voire en homicide.
Quant il s'agit de l'aristocratie, l'horizon peut se dilater, comme c'est le cas entre seigneurs et vassaux. Le rite de la féodalité crée entre ces hommes une sorte de parenté fictive qui génère des fidélités sur un temps long et de longues distances. Aux deux derniers siècles du Moyen Âge, à ces liens féodaux viennent s'ajouter des contrats qui, de tacites, deviennent écrits. Dans tous les cas, le lien qui se noue utilise le serment, garant de l'appartenance au réseau et de sa bonne marche. La multiplication des serments, si longtemps décriée par les historiens comme un signe de décadence, n'est pas un aveu de faiblesse, au contraire, mais un besoin de structuration inhérent à la société concernée, en grande partie parce qu'elle est fortement réticulée[8]. Cet engagement montre que le réseau a besoin d'être clairement identifié pour fonctionner, car le serment fait acte aux yeux de tous. Il permet de reconnaître les appartenances. On peut donc dire que, de façon extrêmement apparente, la société médiévale est une société en réseaux.

Il est bien évident que cette caractéristique n'est pas propre au Moyen Âge. Retournons vers Aristote pour lequel l'homme est un animal communautaire avant d'être un animal politique. Or la communauté est fondée sur l'interdépendance de ses membres plus que sur l'obéissance à un même chef, qu'il soit seigneur, roi ou curé. Les liens sont avant tout horizontaux. On peut aller jusqu'à dire que, à partir du moment où l'homme vit en communauté, il est un homme de réseaux. C'est la raison pour laquelle l'historien ne peut pas se contenter de définir la place d'un individu de façon seulement monolithique, par son sexe, sa naissance, son âge, sa profession, sa fortune, son éducation, sa religion, etc. Le même individu peut, en effet, se situer au sein de plusieurs relations sociales. Il en possède dès sa naissance et il les enrichit au cours de son existence, si bien qu'on peut

7. E. P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2012 [1ère éd., *The Making of the English Working Class*, 1963] ; B. Lepetit (dir.), *Les formes de l'expérience, Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995.
8. Voir en particulier *Serment, promesse et engagement : rituels et modalités au Moyen Âge*, F. Laurent [éd.], Cahiers du Crisima n°6, Presses universitaires de Montpellier, 2008.

parler de « réseaux donnés » et de « réseaux acquis ». Il peut aussi appartenir à des réseaux entrecroisés où il ne joue pas le même rôle. De ce fait, les notions d'exclusion et d'inclusion se trouvent brouillées, car elles ne peuvent qu'être relatives à un réseau donné. L'exclusion ne peut donc être totale. Ces différentes inflexions devront être prises en compte pour remettre en cause une vision dichotomique de la société.

Les circulations

La notion de circulation est aussi associée à celle de réseaux par les sociologues, là encore depuis les années 1960. Son emploi récent par les historiens dénote un changement de perspective pour étudier le fonctionnement et la dynamique des sociétés. Appliquée aux réseaux en mouvement dans l'espace et aux mouvements à l'intérieur des réseaux, elle permet de remettre en cause les cadres rigides, qu'ils soient nationaux ou étatiques, dans lesquels se moulent souvent les études sociales, et d'envisager des espaces-temps plus larges, par exemple « le monde atlantique » ou « le monde méditerranéen ». Elle permet surtout de prendre en compte la configuration cosmopolitique inhérente à toute société et à toute construction politique et donne toute leur place aux diasporas et aux influences extérieures plus ou moins formalisées.

Le phénomène concerne au premier chef l'histoire culturelle pour laquelle la notion de transfert a été longtemps employée. Le concept est riche, mais il a l'inconvénient de supposer des rencontres entre des entités nationales déjà largement constituées, des échanges rigides venus d'en haut, du pouvoir ou des élites, sans tenir compte justement des initiatives des acteurs sociaux et de la fluidité des contacts qu'ils génèrent. La notion de circulation a l'avantage de concerner tous les secteurs de la société et de donner de la souplesse aux échanges culturels : elle se nourrit des jeux d'échelle pour permettre de mieux étudier comment s'établissent des communautés de pratiques. Car il existe une circulation des pratiques, qui commence par celle du langage, mais qui est aussi celle des techniques et des gestes qui, comme les échanges purement intellectuels, relève d'un savoir partagé. Son cadre est loin de se cantonner aux frontières politiques. Comme il sera montré au cours de ce congrès, les correspondances entre moines ou entre marchands, les traductions d'ouvrages, l'échange de manuscrits, de livres ou d'œuvres d'art créent des réseaux où la circulation est indifférente aux scansions politiques. Dans ce domaine, tous les actes attestant de circulation d'informations ou de valeurs, y compris au sens économique du terme, devront être privilégiés.

Cela signifie que les liens à l'intérieur des réseaux constitués sont multiples, ce qui invite l'historien au décloisonnement de ses analyses pour mieux mettre en valeur la pluralité des échanges, économiques, politiques, culturels, qui sont simultanément à l'œuvre dans les phénomènes circulatoires.

Un renversement de perspective : la notion d'individu en question

Du même coup, la notion d'individu – ce serpent de mer de l'historiographie – et celle de biographie se trouvent revisitées. Prenons l'exemple des biographies. Celle de Christophe Colomb par exemple. Le découvreur de l'Amérique a été longtemps décrit comme un visionnaire obstiné et sa découverte a tenu du miracle. Or, à la lumière des sources utilisées systématiquement par les historiens espagnols Consuelo Varela et Juan Gil, Christophe Colomb apparaît comme un homme de réseaux au sens culturel que nous venons de suggérer. Son projet s'est largement appuyé sur des observations recueillies dans les îles Canaries et à Madère. L'Amiral a aussi fait son miel des traditions franciscaines concernant l'Extrême-Orient. Il a été influencé par ses lectures, comme en témoigne la rédaction de son « Journal » désormais édité par ces deux auteurs[9]. Autrement dit, Christophe Colomb est tout autant un homme du Moyen Âge – il connaît Roger Bacon qui écrit au XIII^e^ siècle – qu'un entrepreneur de l'époque moderne et du

9. Christophe Colomb, *Œuvres complètes*, éd. C. Varela et J. Gil, trad. J.-P. Clément et J.-M. Saint-Lu, Paris, La différence, 1992.

Nouveau Monde… Mais c'est justement un entrepreneur et comme tel, un homme de réseaux qui ne néglige par conséquent aucune forme d'information et qui est ouvert à la circulation des idées.
De la même façon mais pour une période très antérieure, Paulin Ismard vient de montrer que Socrate ne doit pas être seulement perçu comme une personnalité extraordinaire, victime d'un procès inique en 399 av. J.- C.[10]. Une étude prosopographique des couches oligarchiques d'Athènes permet d'y retrouver les disciples de Socrate, mais aussi son principal adversaire, Mélétos, ce qui montre que la référence sociale ne suffit pas à expliquer l'enjeu du conflit. Il existe en fait, au sein de cette oligarchie, une sorte de sous réseau, celui des philosophes qui rêvent d'une démocratie confiée aux gens de savoir, ce qui va à l'encontre du vote majoritaire, et dénie au peuple son droit à la parole que permet le tirage au sort. Ce sont autant d'affirmations susceptibles de saper les principes de la démocratie athénienne. Mais ce réseau est aussi subversif par sa nature même : le maître entretenait avec ses disciples des liens qui relevaient d'un compagnonnage de séduction, et il l'affirmait haut et fort, remettant en cause la référence aux mœurs et aux divinités traditionnelles. Socrate est mort pour avoir été le fondateur d'un réseau désormais bien circonscrit, dont la nature et la pensée étaient subversives.

Les historiens ne sont pas seuls à critiquer les études fondées sur la description d'individus providentiels. Les linguistes utilisent aussi largement la notion de réseaux pour déconstruire les discours et les styles rhétoriques. Est actuellement élaborée ce qu'on peut appeler une socio-stylistique qui s'élève contre l'idée que le style est exclusivement le fruit d'une création individuelle, d'une « relation personnelle à la langue ». Le style n'est pas indéfinissable comme on a tendance trop souvent à le penser : sa création s'inscrit dans des réseaux dont il importe de déceler les caractéristiques. Autrement dit, il faut cesser de penser que l'écriture échappe à l'analyse de l'historien ou du linguiste.

Par exemple, en ce qui concerne les pratiques d'écriture latine, un atelier de recherche animé par Benoît Grévin et Monique Goulet tente actuellement de comprendre comment se sont développées les mutations stylistiques entre le V^e^ et le XVI^e^ siècle, dans un temps long, mais aussi dans l'espace[11]. Plutôt que de s'en tenir à décrire des figures isolées, il s'agit d'interroger les réseaux d'écriture de la latinité précieuse des V^e^-VI^e^ siècles ; ceux des configurations socio-institutionnelles porteuses de la « renaissance » carolingienne des VIII^e^-IX^e^ siècles ; les réseaux des notaires-juristes diffuseurs des techniques de l'*ars dictaminis* aux XII^e^-XIII^e^ siècles ; ceux des dynamiques sociales de diffusion des pratiques humanistes, etc.

La réunion de ces diverses scansions doit permettre de préciser l'articulation entre la formation d'un milieu, sa traduction idéologique et stylistique, et les conséquences qui en découlent sur la diffusion des pratiques d'écriture à l'échelle européenne. Commençons par l'exemple le mieux connu, celui de l'Humanisme. Entre les XIV^e^ et XVI^e^ siècles, des modèles philologiques, stylistiques et socio-culturels circulent et imprègnent la création littéraire. Et ce n'est possible que parce que ces humanistes, justement, vont jusqu'à imiter les Anciens en constituant des cercles littéraires, en échangeant des lettres sur le modèle de Cicéron à Atticus. Les acteurs de ces réseaux se partagent entre Florence, Avignon puis Rome, et Paris, en s'échangeant des manuscrits – d'où l'importance du concile de Constance qui fut une véritable foire aux échanges culturels, suivi par celui de Bâle où se conjuguent parallèlement les échanges sur l'observance religieuse, tant tous les domaines sont liés. On ne peut donc pas réduire l'humanisme à l'Italie, même si la péninsule en a été le principal foyer.

Il en est de même avec la circulation de *l'ars dictaminis* pour la période précédente des XII^e^ - XIII^e^ siècles, ce qui est moins connu que l'humanisme. La diffusion des styles

10. P. Ismard, *L'événement Socrate*, Paris, Flammarion, 2013.
11. Je remercie Benoît Grévin pour les précisions qu'il a bien voulu m'apporter dans la rédaction de ce passage. Voir aussi B. Grévin, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e^-XV^e^ siècle)*, Rome, École française de Rome, 2009.

d'écriture prosaïque rythmée à travers l'Europe, soit en gros le style de chancellerie papal et impérial qui correspond à *l'ars dictaminis*, se fait bien par des réseaux de personnes qui peuvent être en partie reconstitués pour le XIII^e^ siècle sur trois ou quatre générations, notamment en Italie. La cour pontificale et celle de Sicile semblent la source du savoir-faire où puisent les écrivains de *dictamina* pour leur correspondance personnelle comme pour leur correspondance officielle. Or ces réseaux vivent à la fois dans et en marge de ces institutions fondamentales que sont les chancelleries, elles-mêmes sociologiquement en réseau (par exemple les notaires de la chancellerie sicilienne étudiés par Benoît Grévin dans sa thèse sont issus des mêmes familles que ceux de la chancellerie papale, même au plus fort des luttes entre l'empereur et le pape à l'époque de Frédéric II). Les chercheurs sont bien sûr dépendants des sources qui deviennent plus abondantes à partir de 1250, mais l'analyse des réseaux qui font remonter les filiations permet justement de pallier parfois le manque d'actes.
Certes ces réseaux ont l'inconvénient d'être socialement ciblés, réservés à des élites cléricales ou à des laïcs de haut vol. Mais il est passionnant de constater que le savoir-faire stylistique de ces milieux de chancellerie se retrouve aussi dans les actes de la pratique et mis à portée du public par le biais des actes législatifs, comme vient de le monter la colossale étude menée par Sébastien Barret et Benoît Grévin sur les préambules des actes des rois de France au XIV^e^ siècle[12]. Autrement dit, les clivages culturels entre Antiquité et Moyen Âge, entre Moyen Âge et Temps modernes, mais on pourrait le démontrer aussi entre l'Europe des Lumières et l'Ancien Régime doivent être revus à l'aune de ces réseaux et des circulations qui les traversent.

La biographie de l'homme providentiel n'existe donc pas. Les individus qui seront étudiés au cours du congrès le seront justement en montrant ce que leur parcours doit aux réseaux où ils sont insérés. Quant à la permanence des réseaux au-delà des clivages francs qu'affectionne l'historiographie pour mettre en valeur les ruptures, elle permet de comprendre que la société est porteuse de complexités dont l'historien doit saisir les nuances.

De nouvelles techniques d'analyse

L'étude des réseaux ne peut pas se passer du numérique et c'est une façon heureuse de réintroduire le quantitatif en histoire ! Il s'agit en particulier de décrire concrètement les relations d'un individu à un autre en mesurant la distance et le nombre d'intermédiaires qui les séparent. Dans tous les cas, il s'agit de compter.

Recours à l'informatique

Pour étudier les réseaux, l'historien dispose d'un outil informatique appelé « analyse de réseaux » qui doit être utilisé en complément des méthodes quantitatives et qualitatives, quel que soit le logiciel employé. Dans certains cas, en particulier pour les réseaux petits ou peu denses, il permet d'aboutir à une représentation graphique relativement fiable où les points qui lient les traits sont définis et permettent d'esquisser les réciprocités. Cette méthode n'est cependant pas la panacée, car elle donne trop souvent une image irénique du social, dans la mesure où l'échange inégal n'apparaît guère. Les logiciels permettent néanmoins de donner une vision globale des positions qu'un individu occupe dans le réseau, au centre ou à la périphérie, étant bien entendu que c'est l'historien qui contrôle l'ensemble des paramètres employés pour l'analyse. Tel est le cas des recherches déjà anciennes d'Alan MacFarlane à propos du réseau familial de Ralph Josselin, étudié

12. S. Barret et B. Grévin, Regalis excellentia. *Les préambules des actes des rois de France au XIV^e^ siècle (1300-1380)*, Paris, École des chartes, 2014. Voir aussi, B. Grévin, « Les mystères rhétoriques de l'État médiéval. L'écriture du pouvoir en Europe occidentale, XIII^e^-XV^e^ siècle, *Annales HSS*, 63, 2008/2, p. 271-300.

d'après les visites qu'il a pu recevoir, notées dans son journal intime au XVII^e^ siècle[13]. D'ailleurs ces analyses formelles peuvent varier selon les échelles envisagées, macro ou micro.
Graphes ou autres formes d'indicateurs sont aussi utilisés pour mettre à jour la complexité des groupes sociaux, souvent contaminés entre eux, tels les sénateurs et les chevaliers romains que révèle la correspondance de Cicéron. Il en est ainsi de façon générale des élites que cerne par ailleurs la prosopographie. Plusieurs exemples de ces analyses seront donnés au cours de ce congrès.

L'analyse prosopographique

Certains historiens adoptent une démarche « prosopographique », qui consiste à mener une étude fine des trajectoires individuelles, en accumulant des éléments biographiques avant de les mettre en relations les uns avec les autres (d'où, en particulier, l'existence de différentes bases de données prosopographiques). Il ne s'agit donc pas d'une simple description statistique et la méthode a acquis ses lettres de noblesse depuis les années 1970.
Elle n'est pas nouvelle et il revient aux romanistes allemands de l'avoir utilisée dès la fin du XIX^e^ siècle pour éclairer le fonctionnement du système politique. En appliquant la méthode à la *nobilitas* romaine dont ils ont comparé les origines, les carrières, les relations familiales, Matthias Gelzer (1912) et Friedrich Münzer (1920) ont pu montrer que l'opposition politique au sein des partis se réduisait à un jeu de factions au sein du même groupe aristocratique. La recherche méthodique des connexions interpersonnelles s'étendit par la suite à d'autres périodes et à d'autres espaces, des parlementaires anglais du XVIII^e^ siècle étudiés par Lewis Namier (1929) aux grandes enquêtes sur le personnel politique de la III^e^ République, en passant par les élites religieuses médiévales, chanoines de Laon ou clientèles cardinalices.
Le succès de cette méthode est d'autant plus grand, justement depuis les années 1970, qu'elle est intimement liée aux progrès de l'informatique et aux concepts développés par la micro-histoire. Tout en poursuivant une approche institutionnelle classique, cette méthode participe actuellement au renouvellement de la recherche historique en s'appliquant aux phénomènes migratoires, aux systèmes familiaux et à la notion d'individu, défini non en lui-même, mais par rapport au réseau social dans lequel il s'inscrit.

Changements d'échelle : la microstoria

Le changement d'échelle à petite envergure facilite incontestablement l'analyse des réseaux. Il permet en particulier de les envisager dans un cadre social plus large que celui des élites stricto sensu et de mettre en avant le choix des acteurs. C'est ainsi que Giovanni Levi a reconstruit la prosopographie des habitants du village de Sartena dans le Piémont du XVII^e^ siècle, en étudiant leurs trajets individuels et familiaux, dégageant ainsi les stratégies des gens d'en bas et les rapports de pouvoir au sein d'une communauté villageoise[14].
Rappelons que cette approche reste difficile pour les périodes anciennes car les sources sont produites, jusqu'à l'époque moderne, par quelques très rares personnes. Pour pallier cette carence, il faut dès lors combiner une analyse des pratiques – dans ce qu'elles peuvent avoir d'ordonné voire de répétitif – et une analyse des situations et des interactions, où des actions plus ponctuelles et circonstanciées sont mises en œuvre. Le cadre restreint de la microstoria favorise bien cette approche[15].

---

13. A. Macfarlane, *The Family Life of Ralph Josselin, a Seventeenth Century Clergyman: An Essay in Historical Anthropology*, Cambridge University Press, 1970 ; *The Diary of Ralph Josselin, 1616-1683*, éd. A. Macfarlane, Londres, OUP/British Academy Records, 1991 [1ère éd. 1976].
14. Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e^ siècle*, Paris, Gallimard, 1989 [1^ère^ éd. en italien, 1985].
15. Voir par exemple l'étude de la population de Tolentino dans l'Italie du XIV^e^ siècle, D. Lett, *Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale*, Paris, PUF, 2008.

L'ensemble de ces méthodes d'analyse est finalement au service de l'historien pour lui permettre de mieux décrire ce qu'est une société maillée et, pour clore cette introduction, je voudrais seulement donner quelques pistes qui incitent à ce renouvellement historiographique.

Plaidoyer pour une société maillée

En quoi la description d'une société maillée est-elle utile à l'historien et enrichit-elle l'histoire ?
La mise en réseaux permet, on l'a dit, d'étudier les individus en relation les uns avec les autres. Une telle mise en perspective peut rendre caduques ou du moins nuancer des théories trop statiques et rigides, par exemple sur la place des modèles dans l'évolution sociale, tels les effets du modèle nobiliaire sur la bourgeoisie. Le modèle social peut-il s'imposer brutalement d'en haut ? L'ascension sociale se révèle plutôt comme le résultat d'un phénomène complexe où les stratégies et les pratiques, et par conséquent les réseaux, ont une place privilégiée.

Importance des intermédiaires

La mise en réseaux met en valeur le poids des intermédiaires, dont l'historien a du mal à cerner l'existence et a fortiori le rôle. Ils commencent seulement à sortir de l'ombre grâce aux travaux sur l'histoire de l'information. Il peut s'agir des messagers, des ambassadeurs, des pourvoyeurs d'informations en tout genre, si importants dans une société où les communications ne sont pas immédiates et qui vivent dans la hantise de la rumeur et de la fausse nouvelle. Comme l'ont montré les travaux d'Alain Corbin, leur place ne se limite pas aux sociétés d'Ancien Régime et ils continuent à jouer un rôle important au XIX^e^ siècle[16]. Il peut s'agir aussi des *brokers,* ces hommes qui, dans le domaine politique et économique, servent par exemple d'intermédiaires entre les villes et le pouvoir royal sous l'Ancien Régime, car ils appartiennent aux deux mondes, local et central[17]. Ces *powerbrokers* perçoivent des rétributions des deux côtés, des dons, des pots-de-vin, si bien que se met en place une sorte d'économie parallèle qui étaye cette stratégie rémunérée et la transforme en système. On touche là aux « obscurs fondements du pouvoir » qui sont tout sauf lisses et clairs…
Il faut aussi s'interroger sur les intermédiaires qui permettent aux hommes d'État d'Ancien Régime, et en particulier aux rois, de prendre les décisions législatives, eux qui n'agissent guère motu proprio, mais sous l'effet de la requête venue de leurs sujets, à laquelle ils répondent le plus souvent par l'enquête avant de prendre leur décision[18]. Mais cette parole est canalisée par des hommes de réseaux qui portent ou filtrent la requête selon leur intérêt ou leur office : quels sont ceux qui tissent la toile d'un dialogue entre le haut et le bas de la société politique et qui, à terme, au moins dans le royaume de France, sont en grande partie responsables du développement de la sujétion ?

Réseaux et hiérarchie

L'exemple des monastères – plusieurs communications reviendront sur leur constitution en réseaux – montre que la propagation des fondations se fait par essaimage à partir d'une abbaye mère, qu'il s'agisse des plus grandes comme Cluny ou Cîteaux, ou de groupements moins importants en nombre comme Grandmont. Cette prolifération qui

16. A. Corbin, « L'opinion publique ou "l'état des esprits" du Premier empire à l'instauration du suffrage universel », dans *Opinion, Information, Rumeur, propagande*, Les Rendez-vous de l'Histoire, Blois, éd. Pleins Feux, 2007, p. 61-89.
17. *Powerbrokers in the Late Middle Ages, Les courtiers du pouvoir au bas Moyen Âge*, R. Stein [dir.], Turnhout, Brepols, 2001.
18. Je me permets de renvoyer à C. Gauvard, « De la requête à l'enquête. Réponse rhétorique ou réalité politique ? Le cas du royaume de France à la fin du Moyen Âge », dans *L'enquête au Moyen Âge*, C. Gauvard (dir.), Rome, École française de Rome, 2008, p. 429-458.

n'a rien d'anarchique pose le problème du lien entre les réseaux et les institutions. À quel moment un réseau s'institutionnalise-t-il ? Dans le cas des monastères et de leurs filiales, les statuts sont venus plus tard que les fondations proprement dites, au cours du XII^e^ siècle pour l'ordre de Cîteaux par exemple. On peut donc se demander quelle place le droit occupe dans la constitution d'un réseau : vient-il seulement codifier les pratiques ?
L'exemple du Parlement de Paris est très suggestif, car sa forme institutionnelle fait l'objet d'une sorte de va-et-vient entre théorie et pratiques, entre ordonnances et réseaux des parlementaires. On connaît les décisions royales prises au XIII^e^ siècle, puis en 1345 et en 1454 pour créer, organiser et réformer le Parlement de Paris. Mais la constitution du corps des officiers est moins liée à ces décisions législatives qu'aux réseaux de parenté et d'alliance que ces officiers ont su créer[19]. Ce sont eux qui, parce qu'ils sont liés entre eux, s'affirment *pars corporis regis*. Autrement dit, la référence institutionnelle ne suffit pas pour créer une communauté, pas plus qu'elle ne suffit à l'historien pour comprendre la société.

Réseaux et mémoire

L'affirmation de l'identité peut passer par l'inscription dans un réseau, lequel peut avoir pour mission, justement, de conserver la mémoire prestigieuse de ses membres. C'est en particulier le cas pour les monastères de l'époque carolingienne qui opèrent le lien entre les vivants et les morts. Pour ce faire, il est habituel qu'ils établissent des *libri memoriales* où ils couchent le nom de leurs amis et bienfaiteurs, vivants et morts. En actant la totalité des membres de leur réseau, la *memoria* devient pour les moines un fait social total. Prenons l'exemple du *liber memorialis* de Reichenau, qui date de 824[20]. Il comprend la liste des communautés avec lesquelles les abbés ont eu des échanges ou des accords ; la liste des amis morts et vivants. Son étude permet de mesurer la diffusion spatiale du réseau, lequel s'étend sur l'Italie du Nord, la Bavière, la Francia, la Hesse, l'Alémanie, avec comme cœur la Haute Moselle, la Forêt Noire et les Vosges. Les relations confortent aussi l'ordre hiérarchique dans la société : sont énumérés en tête l'empereur Louis le Pieux et la famille impériale, puis les évêques, les abbés, les prêtres ; ensuite les comtes, enfin de simples clercs et laïcs, hommes et femmes. La mise en place de ce réseau tel qu'il est listé donne l'identité que veut faire connaître le monastère, sa *fama* en quelque sorte, mais aussi celle de ses relations, en même temps qu'elle indique sa mission, à savoir la communication symbolique qui unit la Terre au Ciel.

Les réseaux souterrains

L'étude des réseaux ouvre, on l'a dit, sur celle des acteurs sociaux et par conséquent sur les populations ordinaires, ce qui suppose d'échapper à la seule description des élites et surtout à l'opposition dominants/dominés. On peut aller encore plus loin et poser le problème des réseaux souterrains et de leur rapport avec la société. Le cas de la sorcellerie peut être considéré comme exemplaire. Il est certain que sorciers et sorcières se connaissent effectivement entre eux puisqu'ils peuvent facilement se dénoncer les uns les autres face à la justice. Leur réseau est aussi plus étendu dans l'espace que celui des populations ordinaires puisque leur réputation peut atteindre plus d'une centaine de kilomètres[21].

Ce réseau est aussi largement utilisé par la société car, au Moyen Âge et pendant une grande partie de l'époque moderne, tout le monde croit à la sorcellerie et éprouve le besoin de recourir à l'art des sorciers ou des sorcières, qu'il s'agisse du roi, du monde curial, des prélats ou des gens du peuple. Cette proximité n'exclut pas la méfiance, au contraire : elle est inhérente aux rapports que les utilisateurs ont avec le sorcier ou la

19. F. Autrand, *Naissance d'un grand corps de l'État. Les gens du Parlement de Paris, 1345-1454*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.
20. Je remercie Régine Le Jan de m'avoir permis de prendre cet exemple qu'elle a développé lors d'un exposé oral, à la Sorbonne, en 2015.
21. Quelques exemples dans C. Gauvard, « Discours…, La sorcière, la femme et l'opinion en France à la fin du Moyen Âge », *Annuaire-Bulletin de la Société d'Histoire de France* [2009], Paris, Droz, 2012, p. 3-14.

sorcière qui sont vite soupçonnés de tramer des sortilèges et des actions néfastes. Mais, à partir du milieu du XV^e^ siècle, l'idée que la société se fait de ce réseau l'emporte sur la réalité de son existence. La chasse que mènent les juges, souvent avec la collaboration de la population, précise et durcit les liens que les sorciers et les sorcières entretiennent entre eux. Ils sont décrits comme une contre-société occulte qui prend corps au moment du sabbat, quand toutes les valeurs sociales sont inversées. Puis, dans l'imaginaire social de l'époque moderne, on passe à l'idée de complot dont la femme est devenue l'artisan. Autrement dit, dans ce cas extrême, le réseau existe peut-être réellement, mais il est surtout construit fictivement par les pouvoirs et par l'opinion, au point d'être perçu comme un facteur de destruction de la société dont il alimente les fantasmes les plus obsessionnels.

La question qui sera étudiée au cours de ce congrès a donc l'immense avantage de faire comprendre comment s'entrecroisent les relations au sein de la société, comment elles se cristallisent et comment elles évoluent. La société à laquelle elles renvoient ne peut plus être considérée comme un en soi, comme une entité existant en dehors des acteurs et des circulations qui la parcourent. Mais, de ce fait, on peut s'interroger sur ce qu'est devenu le concept de société. N'est-il pas en miettes dans cette approche qui privilégie une structure sociale grenue ? L'historien ne participe-t-il pas alors à la déconstruction de son objet d'étude ? Il importe donc de savoir mesurer les risques qui consisteraient à se contenter de décrire des réseaux pour comprendre la société. En premier lieu, parce que l'objet « réseau » est fuyant par nature : aucun réseau social n'est clos et il reste incomplet, si bien que son étude peut se révéler infinie, diluant par là même la société à laquelle il renvoie. En deuxième lieu, parce que les réseaux ont aussi une histoire qui peut les conduire à disparaître pour être remplacés par d'autres, leur existence doit être soigneusement datée et localisée. L'analyse des réseaux est objet d'histoire en même temps qu'elle est un moyen d'investigation, mais il faut bien penser que c'est un moyen parmi d'autres. Au total, le concept de société reste un élément essentiel de l'analyse historique qu'il importe de ne pas vider de son sens.

C'est la raison pour laquelle la notion de réseau, si importante qu'elle soit, ne peut pas éclipser celle de classe sociale ou d'individu. Tout n'est pas réseau et le réseau peut se révéler inefficace pour analyser la société. Il importe de cerner aussi structures et conjoncture pour envisager le long terme des évolutions ; de dégager les valeurs qui fondent la société et qui « résistent » à la logique de la société en réseaux[22] ; d'étudier les liens dialectiques qui unissent l'homme à la nature, ceux justement que l'animal entretient avec l'homme comme il en a été question lors du congrès du CTHS à Rouen (2016). Autrement dit, à condition de ne pas les considérer comme exclusifs, les réseaux sont indispensables à l'analyse de la société, en ce sens qu'ils font partie des outils qui permettent de mieux comprendre sa complexité et participer à son histoire.

22. Sur ces résistances, y compris dans une économie de marché, voir M. Castells, *La société en réseaux*, *op. cit.*